

## Lettre d'information municipale – Avril 2024



Nous voici au début du printemps après un hiver relativement doux et faiblement enneigé illustratif du changement climatique que nous vivons. Si nous devons être inquiets, à juste raison, de cette situation climatique et aussi de la situation économique et sociale, nous ne devons pas céder à la peur et au désir de se replier sur soi. Nous devons au contraire être solidaires et respectueux les uns envers les autres. Nous devons agir ensemble pour s'adapter et réduire au mieux les effets négatifs de la crise actuelle. Ne cédon pas à l'obscurantisme et au fanatisme. Reprenons confiance dans nos institutions et dans notre capacité à trouver des solutions. Cultivons par le savoir et la connaissance notre esprit critique et notre raison. Je souhaite partager avec vous cet espoir de jours meilleurs et de passer un beau printemps.

Gérard MERLIN, Maire de Lescheraines

**Vous trouverez avec cette lettre, 2 QRCode vous permettant de ne pas payer le stationnement à la base de loisirs et les explications pour vous en servir.**

### **BILAN DE L'ANNEE 2023**

**État civil, école :** En 2023, il y a eu 6 naissances, 3 reconnaissances antérieures à la naissance, 2 mariages et 2 décès.

Si le dernier recensement officiel date de 2020 avec 790 habitants, il y a aujourd'hui un peu plus de 800 habitants à Lescheraines.

L'effectif de l'école était de 96 élèves à la rentrée de septembre 2023 dont 54 en maternelle (2 classes) et 42 en élémentaire (2 classes). L'école maternelle accueille les enfants d'Arith, Le Noyer, Lescheraines et Saint-François-de-Sales dans le cadre d'un regroupement pédagogique. Pour faire face à la hausse des effectifs, nous avons recruté une personne supplémentaire pour la cantine et ce sont 5 agents communaux qui travaillent maintenant à l'école.

**Urbanisme :** Le tableau suivant résume les diverses demandes et autorisations d'urbanisme traitées en 2023 :



	Nombre	Observations
PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)	8 demandes déposées + 2 demandes PC modificatif + 1 demande de transfert	6 PC accordés 2 PC classés sans suite 2 en cours d'instruction 1 PC refusé
PERMIS D'AMENAGER	1 demande	1 accordée
DECLARATIONS PREALABLES (DP)	32 demandes déposées dont 28 instruites en mairie et 4 par Grand Chambéry	24 DP accordées 2 DP annulées 6 DP classées sans suite
CERTIFICATS D'URBANISME (CU)	27 demandes déposées dont 24 instruites en mairie et 3 CU opérationnels instruits par Grand Chambéry	

Pour rappel, les demandes d'urbanisme sont à présenter avant d'engager les travaux que ce soit une déclaration préalable ou un permis de construire.

Exemples de travaux soumis à déclaration préalable : ouverture d'une fenêtre ou d'une porte, transformation d'un garage en chambre, création d'une véranda, pergola, réfection de toiture, modification de l'aspect extérieur, abri de jardin de plus de 5 m<sup>2</sup>...

Un *règlement local de publicité intercommunal* a été approuvé le 9 novembre 2023 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2024. Il s'applique à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes visibles de toutes voies ouvertes à la circulation publique ou privée pour tout usager à pied ou circulant par tout moyen de transport. La publicité est interdite hors agglomération et elle est réglementée en agglomération. Le règlement est consultable en mairie ou sur le site Internet de Grand Chambéry.

**Personnel communal** : la commune emploie 10 agents dont 5 à l'école. Deux saisonniers sont recrutés chaque année pour la base de loisirs (toboggan et entretien base de loisirs), soit 7.75 équivalents temps plein en emplois permanents : 3.5 pour l'école, 1.9 pour le secrétariat, 2 au service technique et 0.35 pour la base de loisirs.

#### **Finances :**

Voici un aperçu des finances de la commune.

Pour le fonctionnement, le total des dépenses pour 2023 approche les 650 000 €. Les charges de personnel représentent le poste le plus important avec 48% des dépenses alors que les charges financières représentent moins de 1%. Les recettes de fonctionnement se sont élevées à environ 855 000 € et permettent de dégager un excédent de fonctionnement d'un peu plus de 200 000€ au 31/12/2023.

En 2023, nous avons investi un peu plus de 660 000 € pour des recettes légèrement inférieures à 500 000 € soit un déficit d'environ 155 000 € qui est comblé par l'excédent du budget de fonctionnement. Aucun emprunt n'a été nécessaire pour le budget principal.

Nous avons également un budget annexe pour la délégation de service public de la base de loisirs (camping, centre de vacances, bar-restaurant) qui est excédentaire de plus de 80 000 € en fonctionnement et de près de 175 000 € en investissement.

Ces résultats pour l'année 2023 confirment la bonne santé financière de notre commune depuis maintenant de nombreuses années.

**Colis de Noël** : 111 colis de Noël pour les habitants de plus de 66 ans ont été distribués fin décembre

**Site Internet** : Depuis novembre 2023, la commune a un nouveau site internet plus facilement consultable en particulier sur son smartphone ou sur une tablette : <https://www.lescheraines.fr/accueil>



## **PRINCIPAUX TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

### ***Aménagement de la RD 911 entre Le Plateau et Le Pont***

La section de la route départementale 911 depuis Le Pont jusqu'au Plateau est dangereuse pour la circulation piétonne en particulier et l'urbanisation future du Plateau va accentuer les risques. La commune a donc fait réaliser un projet d'aménagement de voirie par un bureau d'étude spécialisé en concertation avec les services techniques du département.

Les finalités de cet aménagement de voirie sont les suivantes :

- Sécurisation des flux piétons le long de la RD911 entre le Pont et le futur éco-hameau.
- Sécurisation des accès et sorties des riverains.
- Apaisement de la circulation : réduction de la vitesse.
- Inscription dans le schéma directeur « vélo : cœur des Bauges »

La solution proposée consiste en la création d'un trottoir avec des aménagements de la voirie. Le trottoir sécurisé se fera en alternant un côté et l'autre de la voirie avec des passages piétons. Les aménagements de voirie seront une voie centrale banalisée avec des écluses en plateau. La présentation publique du projet en mairie le 15 février a permis d'échanger avec les riverains pour améliorer le projet initial.

Le coût total de ce projet est estimé à environ 400 000 €. Nous espérons une réalisation en fin d'année 2024.

### ***Travaux d'extension et d'accessibilité du cimetière :***

Suite au choix de l'entreprise, les travaux ont commencé et devraient se terminer avant l'été. Durant cette période de travaux, il y aura quelques perturbations et gênes pour l'accès au cimetière. Nous ferons en sorte de les limiter au mieux.

## Police rurale partagée

Avec 18 autres communes du PNR du Massif des Bauges, Lescheraines a choisi de participer à la mise en place d'une police rurale sur son territoire à raison de 10 journées par an, pour l'instant. Un agent assermenté sera chargé de faire respecter les arrêtés municipaux et fera aussi de la prévention. Son action sera complémentaire à celle de la gendarmerie.



## Application PanneauPocket

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités dont Lescheraines.

PanneauPocket est également accessible depuis son ordinateur [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)

La commune diffusera des alertes et les arrêtés de la préfecture, les alertes météo, les coupures connues de réseaux, les travaux à venir et les événements de la vie quotidienne et manifestations...

## Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique en plus du chèque VAE de Grand Chambéry

En complément de l'aide accordée par Grand Chambéry (variant de 150 € à 1 000 €), la commune a de nouveau voté une participation forfaitaire de 100 € pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique. Pour bénéficier de ces aides, rendez-vous chez les vélocistes partenaires du dispositif !

Pour tout renseignement complémentaire, consulter :

<https://www.grandchambery.fr/mes-demarches/aides-energies/cheque-velo-a-assistance-electrique>

## Broyeur de végétaux



### Grand Chambéry met à disposition un broyeur de végétaux

Si vous souhaitez bénéficier du prêt (à titre gratuit pour une demi-journée ou une journée), contactez la mairie au 04.79.63.32.64 ou par mail : [mairie.lescheraines@orange.fr](mailto:mairie.lescheraines@orange.fr)

## LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

*Une pratique à proscrire possible d'amende !*

*La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants*

# C'est interdit !



## Moins on fait de bruit, mieux on s'entend...

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- |                                 |                                      |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| - Les jours ouvrables           | de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 |
| - Les samedis                   | de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 |
| - Les dimanches et jours fériés | de 10h00 à 12h00                     |



## Bibliothèque



La bibliothèque ouvre **tous les mercredis de 16h à 18h, tous les samedis de 10h à 12h et le dernier mercredi du mois de 16h à 19h.**

Contact : [bibli.lescheraines@gmail.com](mailto:bibli.lescheraines@gmail.com) ou 04.79.63.23.36 pendant les permanences

## Bravo championne !

Océane MICHELON, biathlète de Bauges Ski Nordique, a décroché le gros globe de cristal à l'issue de la saison 2023/2024 en IBU Cup. Quelle saison !

# Félicitations Océane !



### Local à louer

La Mairie de Lescheraines loue un local professionnel situé dans le bâtiment annexe de la Maison des Artisans - 32 m<sup>2</sup> - 2 pièces, sanitaire - Loyer mensuel HT : 226 €  
TEL 04 79 63 32 64 - [mairie.lescheraines@orange.fr](mailto:mairie.lescheraines@orange.fr)

### Job d'été

La Mairie de Lescheraines recrute un agent polyvalent pour le service technique (travaux d'entretien et de nettoyage : espaces verts, bâtiments communaux...) pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2024 – Titulaire du permis B – 35 h/semaine dont 2h le dimanche matin  
Adresser candidature (lettre + CV) à Mairie de Lescheraines – 1025 route des Croës – 73340 LESCHERAINES ou par mail : [mairie.lescheraines@orange.fr](mailto:mairie.lescheraines@orange.fr) avant le 31 mai

## VOS DEMARCHES - INFOS

### Inscriptions Ecole – année scolaire 2024/2025

Le dossier d'inscription est à déposer en mairie ou à adresser par mail avant le 14 mai (téléchargeable sur le site Internet)

### Elections européennes du dimanche 9 juin 2024

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de la mairie (ou le mercredi 1<sup>er</sup> mai si vous vous inscrivez en ligne [service-public.fr](http://service-public.fr)).

### Urbanisme

Depuis le 2 avril 2024, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme, en ligne, en créant un compte sur [urbanisme.grandchambery.fr](http://urbanisme.grandchambery.fr)

## AGENDA

- ❖ Samedi 18 mai de 8h30 à 10h00 – base de loisirs : LES RENC'ARTS du PNR du Massif des Bauges : « A TUE-TÊTE ou les traducteurs d'oiseaux » (Un naturaliste, une danseuse et une comédienne vont tenter d'interpréter le chant des oiseaux...) Inscription obligatoire : 04 79 54 86 40
- ❖ Samedi 25 mai de 19h à 23h - place Jean Moulin : animation organisée par le salon « Myl et Une Beauté »
- ❖ Jeudi 6 juin à 20h30 – salle des fêtes de Bellecombe – film documentaire « Les roues de l'avenir - Le vélo moteur de transition » (dans le cadre de l'élaboration d'un schéma directeur cyclable pour le Cœur des Bauges) <https://lesrouesdelavenir.com/>
- ❖ Dimanche 9 juin : élections européennes – bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00
- ❖ Dimanche 23 juin – base de loisirs : vide-grenier organisé par l'association de parents d'élèves de l'école de Lescheraines
- ❖ Vendredi 12 juillet – base de loisirs : feu d'artifice
- ❖ Dimanche 18 août – place des Cantalous : marché Laine & Soie
- ❖ Le mardi matin – place des Cantalous : marché hebdomadaire



**Avis aux professionnels (entreprises, commerçants, artisans, prestataires... de Lescheraines) : pour figurer sur notre site Internet, adressez un mail à [mairie.lescheraines@orange.fr](mailto:mairie.lescheraines@orange.fr)**

### **RAPPEL : ADRESSEZ VOUS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CHAMBERY**

#### **ANTENNE DU CHATELARD POUR TOUTES VOS DEMANDES CONCERNANT :**

**LES TRANSPORTS SCOLAIRES, SERVICE DES DECHETS 04 79 54 81 43**

**LA DECHETERIE : mardi, mercredi, vendredi et samedi 9h30/12h30 – 14h00/19h00**

**L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) 04 79 54 53 58**

**LES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 04 79 54 53 56**

**URGENCE DEPANNAGE 04 79 54 53 59**

Mairie de Lescheraines : tel : 04.79.63.32.64 mail : [mairie.lescheraines@orange.fr](mailto:mairie.lescheraines@orange.fr)

Horaires d'ouverture : le lundi de 16h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h

Les personnes souhaitant avoir des informations complémentaires sur différents sujets concernant la commune peuvent en faire part à la mairie.  
Rédaction de la lettre d'information municipale par les membres de la commission communication - Impression réalisée par ALLO COPY Chambéry